



2017-03-035-DR/CPA

nomenclature: 1.1.9

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 22 MARS 2017

#### **OBJET : ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA PASSATION D'UN MARCHÉ PORTANT SUR LA FOURNITURE DE CARBURANT**

L'an deux mille dix-sept, le vingt-deux mars, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADA, Maire.

#### **PRÉSENTS**

M. LESPADA, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. LAPEBIE, M. HERVELIN, Mme BAULON, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, M. LAURENT, Mme CORRIHONS, M. LECERF, Mme MOUNIER, M. GARANS, M. COUTIER, Mme PICAT, M. DUBUS, Mme PERIMONY-BENASSY, M. SAUBIETTE, Mme BISBAU, M. AJA, M. ROBLES, Mme FAURE

#### **ABSENTS REPRÉSENTÉS**

M. GONZALES	procuration à	Mme NOGARO
M. SALLABERRY	procuration à	M. PERRET
Mme CAMBRONERO	procuration à	M. LAURENT
Mme SAINT-AUBIN	procuration à	Mme DUFAU
Mme MONTAUCET	procuration à	M. LAPEBIE

#### **ABSENT EXCUSÉ :**

M. CLAVERIE

#### **ABSENTS:**

M. POULAERT, Mme DELAVENNE

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 25

Nombre de pouvoirs: 5

Nombre de votants : 30



**2017-03-035-DR/CPA - ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA PASSATION D'UN MARCHÉ PORTANT SUR LA FOURNITURE DE CARBURANT**

Afin de mutualiser les besoins, Monsieur le Maire propose de regrouper les marchés relatifs à la fourniture de carburant pour la Ville, le Syndicat Intercommunal du Parc des Sports Boucau Tarnos, le Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable de Tarnos, Boucau, Ondres et Saint-Martin de Seignanx, le Centre Communal d'Action Sociale de Tarnos et l'Association pour le centre de Loisirs de Tarnos.

Ces marchés concernent la fourniture de carburant en station service et en livraison.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-29,

Vu l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et notamment son article 28 sur les groupements de commandes

Vu la convention constitutive d'un groupement de commandes pour la consultation relative à la fourniture de carburant conclue entre la Ville de Tarnos, le Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable de Tarnos, Boucau, Ondres et Saint-Martin de Seignanx, le Syndicat Intercommunal du Parc des Sports, le Centre Communal d'action sociale et l'Association pour le centre de loisirs.

**DELIBERE**

**DECIDE** de procéder à la constitution d'un groupement de commandes,

**DIT** que ce groupement permettra d'organiser les consultations, d'attribuer, signer et notifier les marchés et de procéder aux éventuelles modifications de marchés s'y rattachant,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention relative à la constitution du groupement de commandes,

**PRECISE** que le Maire de TARNOS sera le coordonnateur du groupement,



**PRECISE** que les dépenses résultant des marchés portant sur la fourniture de carburant seront inscrites aux Budgets de la Commune, du Syndicat Intercommunal du Parc des Sports, du Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable de Tarnos, Boucau, Ondres et Saint-Martin de Seignanx, de l'association pour le centre de Loisirs de Tarnos et du Centre communal d'action sociale de Tarnos.

**Vote: 30**

Pour: 30

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 23 mars 2017

Le Maire

